Académie de POITIERS

Identification de l'établissement Collège Alfred de Vigny 13 route de Brossac 16250 BLANZAC

Procès - Verbal de la séance du Conseil d'Administration

Date: lundi 1er décembre 2014

Année scolaire : 2014/2015

Numéro de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : mardi 18 novembre 2014

1ère convocation (oui/non) : **oui**

2ème convocation (oui/non):

(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : M. LACHAISE Francis

Secrétaire de séance : M. DEXET Emmanuel

Quorum (13 ou 16) : 13 Nombre de présents : 21

Ordre du jour

<u>Préambule</u>

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du lundi 10 novembre 2014

I - Vie pédagogique et éducative

- Projet d'établissement
- Participation à la chorale 2014-2015

II - Vie budgétaire et financière

- DBM pour info
- Budgets 2015
- Contrats et conventions
- Marché volailles 2015-2016

IV – Questions diverses

(à donner au chef d'établissement avant le vendredi 28 novembre 2014 à 12h00 par mail francis.lachaise@ac-poitiers.fr)

PRESENCE au CONSEIL

Séance du lundi 1er décembre 2014

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A [¤]	E[¤]
ADMINISTRATI ON	Chef d'établissement	LACHAISE Francis	х						
	Gestionnaire	METAIS Katia	x						
	C.P.E.	GUETTTE Laurence	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	LUCAS François	X						
	Commune siège	SALLEE Jean-Philippe		x					
	Groupement de communes	SAUMON Gérard		×					
PERSONNALITE QUALIFIEE		CHAIGNE Eric	х						
Line	ONIT LETTE GOVERNMENT	PERILLAUD Christian	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BALLANGER Patrick	x						
		BISSIRIEIX Jean- Christophe	х						
		GUILLEMET Yohann		×	Х	ALZON Willy	Х		
		MESTRE Marie	X						
		SEMUR Olivier		х	Х	LAMOTHE Leslie	Х		
		SIMON Rozenn		X	X	LASSIGNARDIE Sandrine	Х		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BERNARD Karine	Х						
		DEZERCE Jean-Luc	x						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	ARNAUD Izabelle		x					
		BOISSEAU-DANSAULT Emmanuelle		Х	Х	BARRAUD Michel	Х		
		DEXET Emmanuel	X						
		DUMAIS Corinne	Х						
		GAUVRIT Sylvie	Х		_				
		MALLET isabelle	х						
	Elèves	AVRIL Alexia	х						
		GUERIN Nolhan	Х						

 $[^{\mbox{\scriptsize m}}]$ P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Le quorum étant atteint, Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h36

Certains membres du Conseil d'Administration n'ont pu être présents :

- M. SALLEE Jean-Philippe
- M. SAUMONT Gérard
- M. GUILLEMET Yohann remplacé par M. ALZON Willy
- M. SEMUR Olivier remplacé par Mme LAMOTHE Leslie
- Mme SIMON Rozenn remplacé par Mme LASSIGNARDIE Sandrine
- Mme ARNAUD Izabelle
- Mme BOISSEAU-DANSAULT Emmanuelle remplacée par M. BARRAUD Michel

M. DEXET Emmanuel est désigné secrétaire de séance.

Préambule

Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du lundi 10 novembre 2014

Le procès-verbal du Conseil d'Administration en date du lundi 10 novembre 2014 est soumis au vote.

Présents : 18

Pour : 18

Contre: 0

Abstention: 0

⇒ Vote adopté à l'unanimité

Arrivée de Mme GUETTE Laurence à 17h39

I - Vie pédagogique et éducative

1) Participation à la chorale 2014-2015

Monsieur le Principal évoque la participation de 24 élèves (dont une majorité de 6ème) à la chorale les lundis de 13h00 à 14h00. Ces élèves bénéficieront d'une journée de répétition à la salle des fêtes de La Couronne le vendredi 6 février 2015. Le vendredi 22 mai 2015, dernières répétitions et filage à la salle des fêtes de Châteauneuf avant le concert le même soir présenté par les chorales de plusieurs établissements du Sud-Charente.

II - Vie budgétaire et financière

1) DBM pour info

Madame la Gestionnaire présente les DBM pour info n°11 et 12 qui correspondent à des régularisations comptables sur les comptes des contrats CUI, des bourses et du voyage à Londres. Il y a aussi une ouverture de compte pour la taxe d'apprentissage et 1 contrat CUI.

Arrivée de Mme DUMAIS Corinne à 17h47

2) DBM pour vote

Monsieur le Principal demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de prélever la somme de 596,57 € du domaine AP PEDAGOGIE OTECHNOLOGIE afin d'abonder le domaine OP PEDAGOGIE OMATTA et de compléter la dépense qui a été faite grâce à la taxe d'apprentissage c'est-à-dire l'achat d'une imprimante 3D. En effet, la taxe d'apprentissage 2014 n'est que de 1 118,23 € alors que la dépense est de 1 714,80 € d'où le prélèvement de 596,57 € sur le compte technologie. Cette dépense fera partie des immobilisations 2014.

Présents : 20

Pour : 20

Contre: 0

Abstention: 0

⇒ Vote adopté à l'unanimité

3) Budget 2015

Madame la Gestionnaire présente le budget pour l'année 2015. Il se construit avec des <u>RECETTES</u> et des <u>DEPENSES</u>

Les différentes recettes proviennent en partie de la collectivité : le DEPARTEMENT Charente et, pour une part moins importante, de l'Etat : le Ministère de l'Education Nationale. Une autre recette peut être versée par les familles comme pour le service SRH, le séjour à Cauterets et les dégradations.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par le Département Charente est de 82 314.00 € pour l'année 2015.

Cette DGF inclut la Dotation Petits Travaux soit 8 512,00 € (10,34 % de la DGF) et la Dotation Séjours Voyages soit 3 194,00 €, par conséquent au final la somme allouée aux services généraux est de 70 608,00 €. Ces 70 608,00 € sont ventilés dans le service AP :

Domaine pédagogique : 11 180,00 € (même somme que les années précédentes)
On retrouve dans ce domaine la Dotation Séjour Voyage soit 3 194,00 € à l'activité 2SSEJVOY ;
Côté recettes, cette subvention est englobée avec la DGF.

ET le service ALO:

- Domaine AUTCHARGES: 15 200,00 € (somme à peu près identique aux autres années, seul le libellé 0FRAIS AUTCHARG a été légèrement abondé car c'est le compte sur lequel sont pris les frais de dossier CUI et les frais d'huissier qui sont en hausse).
- Domaine ENTRETIEN : 15 143,63 € (id : même somme que les années précédentes, seul le libellé contrats obligatoires a plus 100,00 €, ceci étant lié à l'augmentation des nombres et prix des contrats de maintenance malgré les marchés existants)
- Domaine VIABILISATION: 29 084,37 € (les directives données par le Département Charente concernant ce domaine sont respectées) On peut observer une légère baisse liée au marché électricité et aussi lié au passage de la chaudière du fuel aux granulés de bois. La consommation de granulés est estimée et calculée de la manière suivante 52 t x 226,00 € HT.

On retrouve dans ce domaine les 8 512.00 € de la Dotation Petits Travaux englobés en recette avec la DGF.

Au-delà de cette DGF nous trouvons dans <u>le service pédagogique AP</u> d'autres dépenses liées à d'autres recettes :

Le voyage PYRENEES est ouvert selon le budget voté le 29 septembre 2014, avec un financement qui provient des familles, des subventions **DOTATION PISCINE** (reliquat 2014 + 2015) du Département Charente, des dons FSE, CLPE et mairie ainsi qu'un reliquat 2014 de la subvention séjours voyages Département Charente de 387,30 €.

Dans ce service, nous retrouvons aussi en dépenses et recettes les sorties collège au cinéma et collège au spectacle (les dépenses sont ouvertes suivant celles réalisées en 2014).

Les crédits globalisés versés par l'ETAT et concernant les manuels scolaires et les droits de reprographies s'y situent aussi en 13MS et 13REP. Une partie est aussi ventilée au service VE pour les carnets de correspondance en 13COR à laquelle on ajoute aussi la subvention des fonds sociaux.

Une autre subvention de l'ETAT vient s'ajouter au budget, les Bourses Nationales ouvertes au service SBN : 9 000,00 €

De même dans le <u>service Administration et Logistique</u> où est aussi incorporé l'amortissement, **OP-SPE 0amor** correspond à la somme du matériel qui a été immobilisé dans l'année et qui est régularisé à chaque fin d'année, la somme saisie est celle de l'année passée l'agent comptable n'étant pas prêt sur EGIMMO. On peut voir que le budget est en déséquilibre et que cela correspond aux sommes immobilisées et neutralisées (**OP-SPE 0NEUT** côté **RECETTES**).

A ce service s'ajoute <u>le service RESTAURATION</u> construit avec la subvention restauration calculée selon les prévisions suivantes

- <u>côté RECETTES</u>: selon ce qui est saisi sur le logiciel GFC nous prévoyons environ 240 DP à 451,00 € (forfait 5 jours D.C.) soit 108 240,00 € auxquels se rajoutent 5 000,90 €, c'est-à-dire les repas vendus aux commensaux et élèves externes, ce qui fait un TOTAL de 113 240,90 €
- <u>côté DEPENSES</u> : le crédit nourriture calculé comme suit : nombre de repas vendus en 2014 soit 38 000 € x 1,95 € = 74 100,00 €
- le reversement à la collectivité soit 113 240,90 € 74 100,00 € = 39 140,90 €

Le Département Charente nous accorde une somme pour les charges en restauration à ventiler de la manière suivante 38 000 repas x 0,4794 € soit 18 217,20 € ventilés en dépenses dans le domaine ALO service :

AUTCHA: 6000,00 €
ENTRET: 6 174.09 €
VIAB: 5 503.11 €

Le service VE comprend aussi tout ce qui est dépense des salaires des contrats CUI, les recettes correspondent à l'aide allouée par l'ASP.

Désormais s'ajoute à ce budget la masse salariale des employés qui est de 204 227,00 € pour 7,5 agents territoriaux et de 1 391 857,36 € pour tout le personnel Education Nationale.

La Gestionnaire présente le tableau qu'elle a réalisé sur l'évolution de la dotation globale de fonctionnement, nous pouvons remarquer que la DGF est en baisse, ceci s'explique par le passage du mode de chauffage du fuel aux granulés à bois et l'adhésion au marché électricité qui propose une légère baisse des prix. Ces deux changements devraient apporter une baisse des dépenses sur le service ALO VIABILISATION.

Arrivée de Mme GAUVRIT

Monsieur le Principal demande aux membres du Conseil d'Administration de voter le budget RCBC 2015

Présents: 21

Pour : 20

Contre: 0

Abstention: 1

4) Délégation de signature

Monsieur le Principal demande aux membres du Conseil d'Administration que ce dernier lui donne l'autorisation de la délégation des signatures de l'ordonnateur.

Cette proposition est soumise au vote du Conseil d'Administration

Présents: 21

Pour: 21

Contre: 0

Abstention: 0

⇒ Vote adopté à l'unanimité

5) Contrats et conventions

Monsieur le Principal demande aux membres du Conseil d'Administration de signer tous les contrats et conventions qui figurent sur la liste jointe.

Présents: 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention: 0

⇒ Vote adopté à l'unanimité

6) Marché épicerie 2015-2018

Monsieur le Principal demande l'autorisation au Conseil d'Administration de renouveler l'adhésion au marché épicerie 2015-2018.

Présents: 21

Pour : 21

Contre: 0

Abstention: 0

⇒ Vote adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h18.

Le Principal,

Le secrétaire de séance,

F. LACHAISE

E. DEXET

